Circulaire d'information de Stutzheim-Offenheim - janvier 2009

So wie SO n°5

1. Informations municipales

2. Vie municipale

3. Informations administratives

4 Vie pratique

5. Vie associative et culturelle

Depuis avril 2008, la municipalité a mené plusieurs projets avec la volonté de réaliser un aménagement urbain de qualité. Les exemples illustrés dans ce bulletin démontreront cet engagement au quotidien.

Pour progresser, nous avons aussi fait poser un réseau informatique à la mairie. Un nouveau site Internet, un serveur informatique et un nouveau système d'information géographique y seront prochainement opérationnels.

La rénovation complète de l'église d'Offenheim a été menée en quelques mois grâce à la très forte implication de bénévoles, la présence sur le terrain des adjoints, et une aide remarquable d'Albert Lorentz qu'il faut remercier ici tout particulièrement.

La recherche d'une bonne gestion du budget municipal est une autre priorité. Dans les pages suivantes, vous trouverez les éléments de la saine gestion d'un budget équilibré.

Nous ne pouvons pas faire abstraction des contraintes extérieures comme le GCO, le SCOTERS ou la pression foncière. Nous poursuivons sereinement l'élaboration du Plan local d'Urbanisme (le PLU).

La jeunesse et les écoles restent au cœur de nos préoccupations. Le programme de modernisation de l'école maternelle et élémentaire sera poursuivi, la commission des jeunes de 14 à 17 ans élus en octobre 2008 fera le lien entre les adolescents et le conseil municipal.

Nous souhaitons aussi favoriser le développement touristique, étudier un point d'accueil d'un camping car, maintenir les partenariats existants avec certaines communes européennes et surtout relancer le jumelage avec Offenheim en Allemagne qui sera un des temps forts de 2009.

Les associations seront soutenues, comme l'a été le tennis au moment de la construction de son second court couvert. Un grand merci à Jo Hohwald, président du TCOS depuis 25 ans.

Un remerciement particulier aussi au président et au directeur du Crédit Mutuel Coteaux de Hausbergen pour leur aide financière à l'impression de la couverture de ce bulletin.

Efficacité, équité, promotion des valeurs de solidarité et de responsabilité, guideront encore notre action en 2009.

Informations Municipales de Stutzheim-Offenheim

Permanences de la Mairie

Lundi	de 16h à 19h
Mercredi	de 9h à 11h
Vendredi	de 16h à 18h

Stutzheim-Offenheim, vues aériennes

Vues du ciel, des photos publiées par l'Ami du Peuple montrent un village charmant dont chacun des habitants a à cœur de préserver le caractère typique et la beauté.

Le clocher de l'église d'Offenheim étant classé, les prescriptions de l'architecte des Bâtiment de France s'imposent dans un rayon de 500 m autour de l'église.

Vous trouverez des conseils sur le site du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin :

http://www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap67/

Photos :
www.europevueduciel.com

Une population qui s'est stabilisée en 2008

La commune de Stutzheim-Offenheim compte officiellement 1502 habitants au 01/01/2009.

Nous souhaitons la bienvenue

Aux familles

Pierre ALBRECHT
Lionel GENDRON
Gary HUNTER
Eric LAGUNA
Etienne LIST
Julien MEYER/SCHMITT
Jérôme MOUCHET
Jacqui VOHS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Marc BONNET et Lise LEMAHIEU
Stéphanie BOHN
Marie et Grégory CHAUDOUET
Pierre CORDIER et Danièle LOTT
Jean-Claude FEBVRE
Bernard FIEDERER
Madeleine HUBER
Alexia JUNG
Laurent LE PALUD
François LOZANO et Christelle STEINER
John MAGUIRE
Alexis MALGUID
Mileve MAURY
Eliane MOHR
Julien OBRECHT
Pierre et Christelle REUTHER
Grégory ZIRNHELT
Daniel WOTHKE et Evelyne ARBOGAST
Benjamin CARNEVALI

Urbanisme et P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme qui viendra remplacer le P.O.S. est toujours en cours d'élaboration. Il a pour objectif principal de permettre une évolution maîtrisée de l'urbanisme à STUTZHEIM-OFFENHEIM pour les 10 à 15 prochaines années. La 1ère phase a consisté à rédiger un diagnostic et un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), la 2ème phase à établir un règlement d'urbanisme et un plan de zonage.

La phase de concertation se poursuit encore jusqu'en 2009.

Une première rencontre avec les personnes publiques associées a eu lieu. Une nouvelle réunion aura lieu en 2009, suivie d'une réunion publique. Puis un bilan de ces concertations sera établi, qui entraînera le cas échéant une rectification des documents. Ensuite, le projet de PLU sera arrêté, envoyé aux divers services de l'Etat et autres services concernés (Chambre d'Agriculture, DDE, SCOTERS, etc.). Enfin, après une enquête publique, le PLU pourra être approuvé définitivement. Après la phase de publicité et d'affichage, il sera opposable dès sa réception par le préfet.

Cadastre :

Une modernisation du cadastre est en cours. La commune a adhéré, avec la communauté de communes du Kochersberg, à un système d'information géographique SIG informatisé. C'est un outil informatique permettant de visualiser sur ordinateur les plans et des informations sur les réseaux (eau, électricité, éclairage public, borne incendie, …).

Il est déjà possible d'accéder aux données cadastrales par Internet grâce au cadastre informatisé en consultant le site

http://www.cadastre.gouv.fr/

Eau et assainissement

Vous trouverez sur le site municipal www.stutzheim-offenheim.fr les analyses de l'eau potable effectuées par le SDEA, ainsi que le rapport de visite mesurant la qualité des eaux de la station d'épuration.

La gestion de la station d'épuration et des collecteurs d'eaux usées a été transférée du SIVOM de la Haute Souffel au SDEA.

Un nouveau SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) a été créé ayant comme vocation la réalisation de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Souffel.

Patrimoine

A l'occasion du 90ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la commune a renouvelé le pavoisement à la mairie.

Rénovation de l'église d'Offenheim

Un élément du patrimoine du village

Le paysage vallonné du Kochersberg est marqué par de nombreux clochers dont certains sont plusieurs fois centenaires. Celui d'Offenheim a été construit en briques, entre 1180 et 1200. Depuis huit siècles, il domine le vallon de la Souffel et servait de tour d'observation et de refuge en cas d'invasions. Dès l'origine, vers l'ouest se trouvait une nef dans laquelle se rassemblaient les quelques paroissiens de cette époque.

Avec le temps, le village s'est agrandi. La nef de l'église devint trop petite et, faute de moyens, était mal entretenue. En 1788, il y a exactement 220 ans, il fallut se résigner à la démolir. Un projet de reconstruction fut soumis à l'architecte-expert de la Province d'Alsace qui rectifia le plan initial pour des raisons de solidité et de bon goût et pour donner plus de grâce à cette église. Le portail d'entrée fut alors placé du côté de la place. La nouvelle église fut consacrée en 1790.

En ce temps-là, la Révolution faisait rage à Paris. Les biens d'église furent déclarés biens nationaux et mis en vente aux enchères. Pour sauver leur église, quatre familles d'Offenheim ont alors acheté le bâtiment qui fut utilisé, à un certain moment, comme magasin à fourrages par des soldats de passage.

En 1800, Napoléon Bonaparte a rétabli la paix religieuse en France ; selon le Concordat de 1801, les églises et les presbytères sont alors devenus la propriété des communes.

A Offenheim, il fallut attendre encore quelques années pour voir la fin des aménagements intérieurs de l'église. De cette époque datent les trois autels de style néoclassique qui donnent une douce harmonie à ce lieu de culte. Au fond du chœur, un grand retable représente saint Arbogast, évêque de Strasbourg vers l'an 550. La récente restauration donne une nouvelle luminosité à cette belle œuvre d'art, sur laquelle figure même le plan de l'église.

Une rénovation complète

La chronique paroissiale montre que toutes les générations ont eu le souci de préserver et d'entretenir cet héritage. La dernière rénovation remonte à 1987. Vingt ans plus tard, la question était de nouveau d'actualité, surtout pour des raisons de mise aux normes du chauffage et des installations électriques. Grâce à la générosité de nos bienfaiteurs, l'occasion a pu être saisie pour réaliser, en plus, un nouveau cadre décoratif dans le respect du style d'origine.

Entrepris à l'initiative du conseil de fabrique de la paroisse, les travaux ont été votés par l'ancien maire Jean-Daniel Zeter et son conseil municipal, puis pris en charge, en mars 2008, par la nouvelle municipalité.

A partir du mois d'avril 2008, après un déménagement du mobilier, le chœur et la nef furent transformés en un vaste chantier. Les travaux ont porté sur la pose de nouveaux circuits électriques, l'installation d'un nouveau chauffage électrique sous les bancs, la réfection des peintures, le remplacement des luminaires, la rénovation des décors des autels, le ponçage du parquet et la mise en place d'une sono. Successivement, plusieurs entreprises ont occupé les lieux en respectant les délais fixés. En permanence, des bénévoles du village étaient à pied d'œuvre pour les transports du mobilier, les menus travaux de maçonnerie, menuiserie de finition en tout genre ; une mention spéciale est faite pour les spécialistes de la lutte contre la poussière. En août, la bataille était gagnée. De l'avis général, les couleurs des plafonds, des murs et des moulures mettent harmonieusement en valeur les boiseries des autels.

A l'occasion de ce chantier, Electricité de Strasbourg a posé un nouveau câble électrique pour renforcer le réseau de la Rue de l'Eglise.

L'accueil des célébrants par M. le Maire Lambert et le corps des pompiers

Une inauguration jumelée avec la Journée du patrimoine

L'église rénovée a été inaugurée dimanche 21 septembre. En début d'après-midi, le maire Jean-Charles Lambert a accueilli Mgr Joseph Musser, vicaire général du diocèse, entouré des prêtres de notre communauté de paroisses (le curé Jean-Claude Hauber, l'abbé Eric Wollbrett, les prêtres retraités Bernard Amblard et Jérôme Kapp), du diacre Charles Mengus, de nos anciens curés Francis Chucri et Bernard Wurm et du pasteur Eric Bohn d'Offenheim en Allemagne. La messe solennelle a été animée par la chorale interparoissiale de Stutzheim-Offenheim-Wiwersheim-Dossenheim.

Procession avant la messe

A l'issue de la célébration, le verre de l'amitié a été offert par la commune dans la cour de la ferme Bauer. Le maire Jean-Charles Lambert salua les personnalités présentes, notamment le député Yves Bur, le vice-président du conseil régional Justin Vogel, le vice-président du conseil général Jean-Daniel Zeter, le délégué régional de la Fondation du patrimoine et les délégations, avec leurs Bürgermeister respectifs, des communes d'Offenheim (Rhein-Hessen) et de Rugendorf (Bavière). Il remercia également les entreprises pour leur travail de grande qualité et toutes les personnes qui ont œuvré pour la bonne réussite de cette œuvre de rénovation.

Les célébrants : Curé Hauber, Curé Chucri et Mgr Musser

Ce dimanche étant la Journée nationale du patrimoine, la fête d'Offenheim se devait de comprendre un aspect musical et culturel. Un concert a été donné en l'église avec la participation de la chorale Florigamme, du baryton Alain Favaletto et des organistes Gérard Weiss et Michel Metzger. La journée s'acheva par la visite guidée de l'église, d'abord en français, puis en allemand.

Un financement partagé

Les dépenses pour la rénovation de l'église d'Offenheim et les frais annexes se sont élevés à..... 77 943 €

Ils ont été répartis entre :

- la commune ..... 19 413 €
- la paroisse (grâce aux dons et aux réserves)..... 28 300 €
- le conseil général et la Fondation du patrimoine..... 20 872 €
- le remboursement de la TVA par l'Etat ..... 9 358 €

Nous disons, une nouvelle fois, un grand merci à toutes les personnes et aux collectivités qui nous ont permis de réaliser cette importante opération.

Albert LORENTZ
Président du conseil de fabrique

Dans la ferme Bauer

Concert Florigamme

Vie Municipale

En mars 2008, un nouveau conseil municipal

L'ensemble des conseillers que vous avez élus pour vous représenter au sein du Conseil Municipal tiennent encore une fois à vous remercier. Ils mesurent l'ampleur des tâches qui les attendent et vous assurent de leur engagement pour maintenir et développer le patrimoine municipal, la qualité de vie et l'identité de la commune, et pour œuvrer dans l'intérêt général de tous les habitants. Le Conseil Municipal élu en 2008 est fortement renouvelé, il est composé de 15 élus dont 6 anciens et 9 nouveaux.

Composition du conseil municipal

Maire : Jean-Charles LAMBERT

Adjoints au Maire : Françoise GARNIER, Philippe GARTISER, Marie-Hélène HOH, Christian HUFSCHMITT

Conseillers municipaux : Frédéric ADLOFF, François BILLIG, Eugène HEIM, Madeleine HEITMANN, Pascal HOST, Gabrielle KERMARREC, Marie-Claude LEMMEL, Claude SCHMID, Claude SIEGWALD, Andrée VOITURIER.

Et de nouvelles commissions municipales

La commission communication

La nouvelle municipalité a développé les moyens de communication et d'information des concitoyens. Tous les deux mois, un So wie SO est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Le nouveau site Internet assurera à l'avenir la possibilité d'informer plus rapidement et plus complètement la population.

Les documents officiels seront toujours affichés dans la vitrine devant la mairie

Commission culture

Un « comité consultatif Culture » d'une vingtaine de membres a été constitué. Cette commission se réunira une fois par semestre. Elle fera des propositions d'animations culturelles pour l'avenir et réfléchira à la création d'une nouvelle « maison de la culture » dans notre commune. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous manifester auprès de Claude Siegwald qui anime ce comité.

Le programme prévisionnel des fêtes et des événements sportifs et culturels se trouve à la fin de ce bulletin.

Commission communale des impôts directs

Titulaires	Suppléants
Christian HUFSCMITT	Madeleine HEITMANN
Marie-Claude LEMMEL	Claude SCHMID
Françoise GARNIER	Sébastien LUTZ
François BILLIG	Daniel KNAB
Alfred FORRLER de Hurtigheim	Daniel BURGER de Hurtigheim
Eugène HEIM	Philippe GARTISER

Commission appels d'offres

Titulaires	Suppléants
Jean-Charles LAMBERT	Françoise GARNIER
Marie-Claude LEMMEL	Gabrielle KERMARREC
Christian HUFSCHMITT	Frédéric ADLOFF
Marie-Hélène HOH	Andrée VOITURIER
Philippe GARTISER	Pascal HOST

Commission cimetière

Philippe GARTISER
Andrée VOITURIER

Commission électorale

Jean-Charles LAMBERT
Françoise GARNIER
Eugène HEIM
Andrée VOITURIER

Commission d'urbanisme

Jean-Charles LAMBERT
Françoise GARNIER
Philippe GARTISER
Madeleine HEITMANN
Marie-Hélène HOH
Pascal HOST
Christian HUFSCHMITT
Marie-Claude LEMMEL
Andrée VOITURIER

Commission informatique et parc matériel

Philippe GARTISER
Christian HUFSCHMITT

Commission jumelage

Françoise GARNIER
Marie-Hélène HOH
Gabrielle KERMARREC

Commission culture

Responsables

Jean-Charles LAMBERT, Maire
Marie-Claude LEMMEL
Claude SIEGWALD
Andrée VOITURIER

Membres

Jean-Marie GARNIER
Sébastien GIOT
Grégoire HOH
Marie-Hélène HOH
Christiane LARRONDE
Anne LETT
Marc LINDER
Pierre LOMMELÉ
Albert LORENTZ
Marie-Hélène LUX
Marie Anne MOUTON
Jean-Marc REINMANN
Patrick SUPLON
Alexandre TAESCH
Jean-Daniel ZETER

Membres du centre communal d'action sociale

Jean-Charles LAMBERT, Président, titulaire
Marie-Claude LEMMEL, suppléante

Françoise GARNIER, titulaire
Marie WECHSELGAERTNER, suppléante

Marie-Hélène HOH, titulaire
Paulette CHALMEL, suppléante
Madeleine HEITMANN, titulaire
Emmanuelle HOUMEAU, suppléante

Andrée VOITURIER, titulaire
Dominique FELIX, suppléante

Gabrielle KERMARREC, titulaire
Carole GALLONDE, suppléante

Etablissements recevant du public

Christian HUFSCHMITT, responsable du suivi du contrôle technique annuel pour les établissements recevant du public situés dans la commune.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Délégués à la Communauté de Communes du Kochersberg

Titulaires	Suppléants
Jean-Charles LAMBERT	Françoise GARNIER
Marie-Hélène HOH	Gabrielle KERMARREC
Marie-Claude LEMMEL	Andrée VOITURIER

Membre de la commission culture

Vice Président : Jean-Charles LAMBERT

Membre de la commission petite enfance et périscolaire

Marie-Hélène HOH

Membre de la commission habitat, logement et gestion des bâtiments

Marie-Claude LEMMEL

Membre de la commission personnes âgées et handicap

Marie-Hélène HOH

Membre de la commission économie et relations intracommunautaires

Marie-Claude LEMMEL

Sivu de la Haute Souffel

Gabrielle KERMARREC

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

Comité Directeur

Christian HUFSCHMITT, titulaire
Marie-Claude LEMMEL, suppléante

Commission Géographique

Frédéric ADLOFF, titulaire
Gabrielle KERMARREC, suppléante

Délégués au CNAS

Collège des élus

Françoise GARNIER, titulaire

Collège des agents

Mireille STAHL, titulaire

Correspondant Défense

Pascal HOST

Correspondant municipal de la Prévention Routière

Mme Andrée VOITURIER

Correspondant communal Grippe Aviaire

Marie-Hélène HOH

La commission municipale des jeunes renouvelée

La municipalité a décidé d'associer à nouveau des jeunes aux débats du conseil municipal. A cet effet, des élections de 3 titulaires et 3 suppléants âgés de 14 à 17 ans, pour une durée de 3 ans, ont eu lieu.

Sont élus :

Titulaires :

CECCONI Mélanie
LUTZ François
NOURY Laura

Suppléants :

BAUER Manon
FORGEOIS Antonin
LAGRENE Zoé

Cette commission participera aux réunions du conseil municipal. Elle sera le porte-parole des préoccupations des jeunes de notre commune et permettra d'informer et d'éveiller à la citoyenneté les camarades de classe ou du village.

Éléments budgétaires

Dépenses et Recettes de la commune de Stutzheim-Offenheim

		COÛT PRÉVISIONNEL	COÛT RÉEL PAYÉ	
		Fonctionnement au 30/11/2008		
DÉPENSES	Charges à caractère général	183 800 €	138 165 €	Eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, entretien des bâtiments, terrains et voies, primes d'assurances et documentation générale, fêtes et cérémonies, frais de télécommunications, taxes foncières
DÉPENSES	Charges de Personnel	238 680 €	209 964 €	
DÉPENSES	Autres charges de gestion	106 521 €	90 580 €	Indemnités des Maire et adjoints, contributions organismes de regroupement, Cocoko
DÉPENSES	Charges financières	40 300 €	40 080 €	Intérêts des emprunts
RECETTES	Résultat de fonctionnement reporté	458 779 €	458 779 €	Excédent 2007
RECETTES	Produits de services du domaine	30 800 €	33 097 €	Concessions de cimetière, locations droits de chasse
RECETTES	Impôts et Taxes	416 550 €	378 598 €	Taxes d'habitation et foncières
RECETTES	Dotations	206 799 €	249 140 €	Ensemble des dotations Etat et Département
RECETTES	Autres produits de gestion courante	10 000 €	9 861 €	Revenus des locations diverses

Les principales dépenses d'investissements (les travaux)

OBJET	COÛT	COÛT REEL PAYE	SUBVENTIONS AU 30/11/2008		
Terrain de Tennis	170 000 €	184 834 €	TCOS 10 000 + 23 000 € =	33 000 €	
			Conseil Général	55 000 €	
			TOTAL	88 000 €	
Eglise d'Offenheim	64 000 €	67 802 €	Conseil Général	16 872 €	
			Fondation du Patrimoine	4 000 €	
			TOTAL	39 031 €	
Rue des Vergers	20 000 €	20 143 €	Conseil Général	4 067 €	
Toit de l'école	80 000 €	80 365 €	Conseil Général	21 732 €	
Parking et berges de la Souffel	412 000 €	381 382 €	Communauté de Communes du Kochersberg	8 158 €	
Pistes cyclables			Conseil Général		
Voirie			2 430,85 + 8 157,64 + 80 000 € =	90 588 €	
Bassin de rétention			**TOTAL**	98 746 €	
Matériel et câblage informatique	11 000 €	11 555 €	Néant		
PLU	29 550 €	6 615 €			
Achat de terrains	27 000 €	24 464 €			
Mobilier écoles élémentaire et maternelle	3 000 €	2 300 €			
Plantations route de Behlenheim	5 000 €	2 620 €			
Illuminations de Noël		2 627 €			
TOTAL	821 550 €	784 311 €		251 576 €	
Autofinancement					550 000 €
Emprunt					250 000 €

Une priorité : l'environnement, l'écologie et la citoyenneté

Le Grand Hamster d'Alsace

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage recense l'évolution de la population du «Grand Hamster d'Alsace», dont le nom scientifique est *Cricetus cricetus*. Présent en France uniquement dans la plaine d'Alsace, cet animal est protégé par la Convention de Berne. C'est un rongeur qui pèse entre 200 et 500 g et mesure de 20 à 30 cm de long, dont 5 à 7 cm pour la queue. Son régime alimentaire est constitué de plantes, graines, tubercules, insectes, vers, mollusques, petits rongeurs. Pour son habitat, il aime les sols profonds de loess non inondables, propices à la construction de ses terriers, recouverts de cultures fourragères (luzerne, trèfle) ou de céréales d'hiver (blé, orge). C'est exactement le cas de notre ban communal. Solitaire, crépusculaire ou nocturne, se réfugiant la journée dans son terrier, le grand hamster d'Alsace se déplace peu et hiberne de fin septembre à fin mars.

Emblématique de l'Alsace, autrefois surnommé la marmotte de Strasbourg, le grand hamster d'Alsace a presque disparu de France. Hier classé parmi les espèces nuisibles et à ce titre éliminé, le petit animal a sévèrement été mis à mal par la monoculture du maïs, réduisant considérablement ses derniers habitats. Depuis 1993, c'est une espèce protégée en France. En 2008, on évalue la population à 300 ou 400 individus alors que le seuil de survie du Grand Hamster d'Alsace est estimé à 1500 individus.

Pour plus de renseignements : http://www.hamster-alsace.fr

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont priés de conduire leurs compagnons à quatre pattes aux emplacements signalés dans la commune ou de ramasser les déjections canines par mesure d'hygiène, afin de garder propres les voies publiques et les trottoirs. Les terrains de jeux pour enfants et le terrain de football sont interdits aux animaux.

Permis de détention d'un chien dangereux

La loi du 20 juin 2008 n° 2008-582 relative aux chiens dangereux subordonne la détention de tels animaux à la délivrance par le maire « d'un permis de détention, après présentation par le propriétaire, d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins et d'un certificat attestant d'une évaluation comportementale de l'animal ».

Elagage des arbres et des haies

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi que celles qui gênent l'éclairage public ou empiètent sur les trottoirs.

Il est rappelé que les haies doivent être plantées à au moins 0,50 m de la limite parcellaire et ne pas dépasser une hauteur de 2 m. Pour un arbre d'une hauteur supérieure à 2 m il faut respecter une distance de 2 m de la limite séparative.

Déchets verts

Dans le cadre du tri sélectif, il est à retenir que les déchets verts trouvent leur place dans le compost ou à la déchetterie et non pas dans les poubelles réservées aux déchets ménagers.

Produits phytosanitaires

Un usage modéré des produits phytosanitaires a été mis en œuvre par la commune en 2008. C'est ainsi qu'au printemps 2008, la prairie fleurie le long de la Klamm a eu du mal à démarrer. Une nouvelle tentative sera faite en 2009 avec une autre variété de fleurs.

Bruit

Les tondeuses à gazon (comme tous les autres engins à moteurs bruyants) doivent rester au repos les dimanches et les jours fériés, sauf de 10h à 12h. En semaine, leur utilisation est autorisée de 8h à 20h par un ancien arrêté toujours en vigueur.

Déneigement

En cas de neige ou de verglas, les riverains sont tenus de déblayer les trottoirs devant leur domicile.

Eclairage public

Dès cette année, de nouvelles guirlandes de Noël à LED remplacent partiellement des ampoules à incandescence. Cet effort d'économie d'énergie sera poursuivi en 2009. Certaines lampes d'éclairage public seront aussi modernisées progressivement.

Où en est le GCO ?

La commune de Stutzheim-Offenheim a déposé un recours au Conseil d'Etat contre le projet du Grand Contournement Ouest de Strasbourg en liaison avec les autres communes concernées, des organisations professionnelles agricoles et des mouvements écologistes. Rappelons que cette autoroute - à péage - ne désengorgera pas les entrées de Strasbourg.

Un collectif intitulé « Le GCO non merci » milite contre cette construction qui coûtera plusieurs centaines d'hectares des meilleures terres agricoles et plus de 20 ha de notre ban communal.

Pour lire la DUP : http://www.journal-officiel.gouv.fr/ JO du 24 janvier 2008

La municipalité de Stutzheim-Offenheim maintient son opposition à la construction du GCO ; cette autoroute à péage de 24 km autour de Strasbourg ne réglera en rien l'accessibilité de Strasbourg.

La construction d'un transport en commun moderne, en site propre, serait une alternative au projet autoroutier.

Un rapport d'un organisme indépendant, le TTK, sur l'inutilité du GCO et sur les autres solutions plus efficaces pour désengorger Strasbourg est téléchargeable dans la rubrique GCO de la direction de l'équipement au lien suivant : http://www.alsace.equipement.gouv.fr/GCO/sinformer/etaussi/expertise_ttk.htm

Pour connaître l'état des routes en temps réel, il existe deux sites légèrement différents ayant des mises à jour toutes les 2 à 5 minutes :

1) Site équipement (bison futé) : http://www.bas-rhin.equipement.gouv.fr/mivisu/jsyn.htm

2) Le site du centre d'exploitation du trafic, plus précis, car il permet de visualiser l'état du trafic (nombre de véhicules...) en survolant certains points de la carte : http://www.bas-rhin.equipement.gouv.fr/mivisu/jsyn.htm

Une année exceptionnelle de travaux

Depuis les dernières élections municipales, il n'y a pas eu d'arrêt des projets programmés par le conseil municipal précédent. Tous les travaux prévus pour 2008 ont été réalisés en neuf mois, d'avril à décembre. En voici la liste :

Aménagement de la rue des Vergers

La réfection et l'aménagement de la rue des Vergers ont eu lieu en avril 2008. La pose d'un enrobé permet à présent une circulation plus aisée dans cette rue.

Rue des Vergers

Réfection de la RD 41

La réfection de la RD 41 entre Stutzheim et Strasbourg a été effectuée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Des travaux dans la commune ont également été effectués cet été. La chaussée a été entièrement refaite du panneau d'entrée de la commune jusqu'au n° 12, route de Saverne. D'autre part les bas-côtés de la route de Saverne ont été abrasés pour faciliter l'ensemencement puis la tonte du gazon.

Un gravillonnage a été fait sur toute la traversée de Stutzheim, afin de réparer les fissures de la chaussée. La réparation des joints et des travaux d'amélioration de la chaussée de la RD41 à Offenheim ont également été réalisés. La municipalité a demandé à la DDE des études pour sécuriser l'entrée d'Offenheim en venant de Stutzheim, ainsi que l'intersection de la RD41 avec la route de Hurtigheim.

Construction d'un second court couvert de tennis

L'importance de l'activité du T.C.O.S a amené le club de tennis à envisager la construction d'un 2ème court couvert à l'arrière du premier. Les travaux ont été menés ce printemps et l'inauguration a eu lieu le 21 juin 2008. La progression des effectifs permet au club d'assurer un autofinancement de cette extension sur une échéance pluriannuelle.

Rénovation du toit de l'école élémentaire

Avant les travaux

L'école primaire a été construite après la fusion des deux villages de Stutzheim et d'Offenheim qui a eu lieu en 1976.

Le toit de l'école, qui a 30 ans, était constitué de shingles qui sont devenus poreux au fil du temps. Des infiltrations d'eau ont rendu indispensable la réfection de cette toiture. Les travaux de pose de nouvelles tuiles ont donc été programmés en été 2008, pour ne pas perturber le bon fonctionnement de l'école. Le toit a été recouvert de tuiles plates, en terre cuite, de couleur rouge/marron, afin de s'inscrire harmonieusement dans le style architectural local. La charpente côté préau a été renforcée.

Durant les congés d'été, d'autres travaux de peinture, de carrelage et d'entretien ont été réalisés au groupe scolaire par les agents municipaux.

Après les travaux

Réfection de l'église d'Offenheim

Des travaux dans l'église d'Offenheim ont été réalisés entre mai et septembre 2008. Grâce à la diligence des entreprises et avec l'aide des adjoints et des membres du Conseil de Fabrique de l'Eglise, l'installation d'un nouveau chauffage électrique sous les bancs, la rénovation de l'éclairage, la mise en peinture du plafond et des murs, le traitement du sol, la mise aux normes des circuits électriques, la restauration des décors de l'autel et la réparation d'une cloche ont pu être menés avec efficacité. Ces travaux sont subventionnés par la Fondation du Patrimoine, le Conseil Général, le Conseil de Fabrique et la Commune de Stutzheim-Offenheim.

A l'occasion de ces travaux, Electricité de Strasbourg a renforcé le réseau électrique, Rue de l'Eglise à Offenheim, au cours de l'été 2008.

C'est Monseigneur Musser qui a inauguré l'église rénovée d'Offenheim le 21 septembre 2008. A l'issue de la cérémonie, des personnalités et de nombreux villageois se sont retrouvés dans la ferme Bauer pour le verre de l'amitié.

L'après-midi la chorale Florigamme a donné un concert. Dans le cadre de la journée du patrimoine, une visite guidée de l'église St-Arbogast a été proposée par Albert Lorentz en français, puis en allemand pour nos amis de la commune jumelée d'Offenheim en Rhénanie et une petite délégation de la commune de Rugendorf en Bavière.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette rénovation, et tout particulièrement encore à Albert Lorentz.

Nouveau parking et aménagement des berges de la Souffel

L'aménagement d'un parking le long du chemin de la Souffel, pour desservir les équipements communaux (écoles – salles communales – plateaux sportifs) a démarré fin mai 2008. Une réunion publique d'information a eu lieu le 17 mai 2008. L'enrobé a été posé fin août de sorte qu'à la rentrée des classes la circulation automobile n'a pas été trop perturbée. Les trottoirs, l'éclairage public et la piste cyclable ont été terminés en septembre, les berges de la Souffel ainsi que le bassin de rétention des eaux de pluie aménagés ensuite. La plantation des arbres et l'aménagement du biotope ont été réalisés par un paysagiste en novembre. Il reste encore sept luminaires à poser.

Un grand merci aux nombreux enfants et à leurs parents qui, lors des travaux, se sont déplacés à vélo pour se rendre à l'école ou à la salle des loisirs. Il est dommage que cette bonne habitude se soit perdue dès les travaux terminés. L**es parents sont invités à encourager leurs enfants à utiliser à nouveau le vélo dès ce printemps.**

Cimetière

Le passage entre l'ancien et le nouveau cimetière de Stutzheim-Offenheim a été consolidé. Le mur en grès et la croix de l'ancien cimetière de Stutzheim ont été nettoyés en octobre 2008.

Nouvel espace public

Le terrain communal situé entre la route de Pfulgriesheim et la rue de la Croix des Champs a été engazonné cet automne 2008. Le centre d'Offenheim bénéficie maintenant d'un nouvel espace vert qui agrémente l'arrière de la « Laiterie » d'une coulée verte.

Avant les travaux

Après les travaux

Mairie

Travaux de câblage informatique à la mairie.

Quelques projets municipaux pour 2009 :

La municipalité poursuivra en 2009 sa politique de modernisation de la commune.

> Une étude pour améliorer l'éclairage public à l'entrée d'Offenheim en venant de Pfulgriesheim sera lancée en 2009.

> Un schéma municipal de pistes cyclables sera élaboré, et des arceaux pour bicyclettes seront installés à différents endroits de la commune.

> Le stationnement des voitures Place Germain Muller, près de la mairie et le long de l'église de Stutzheim sera mieux organisé par un tracé au sol.

> Télévision, téléphonie et Internet

Les locaux de la mairie viennent d'être câblés par la pose d'un réseau Ethernet et un serveur a été installé en décembre 2008.

Un projet de câblage des écoles maternelle et élémentaire sera étudié en 2009. De nouveaux ordinateurs seront acquis pour permettre aux enfants des écoles d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Concernant la téléphonie mobile, une nouvelle antenne GSM Orange devra être posée en 2009. Cet émetteur devra apporter une excellente couverture du réseau téléphonique sur le ban communal et ses environs. A terme il devrait permettre de faire bénéficier les habitants des nouveaux services de téléphonie haut débit 3G et UMTS.

Dans tous les cas, la municipalité demandera le strict respect des normes en vigueur, et fera procéder, à sa demande, par un laboratoire indépendant accrédité, à la vérification des niveaux des champs électromagnétiques émis.

Différents sites ont été étudiés en 2008. Le projet retenu par un opérateur : la construction d'un pylône de 20m de haut, au sud de Stutzheim, situé au delà d'un hangar agricole à plus de 100m de la maison la plus proche, a soulevé l'inquiétude de certains riverains. Une nouvelle étude a été demandée par la municipalité. Par ailleurs le propriétaire du terrain agricole n'a pas donné son accord à l'opérateur de téléphonie mobile.

D'autre part, concernant l'accès à l'Internet haut débit par liaison filaire il existe au 1er décembre 2008 : 595 lignes téléphonique à Stutzheim-Offenheim. Toutes ont accès à l'ADSL à 1 MO.

Parmi ces lignes, 321 peuvent avoir l'ADSL à 2 MO et 271 lignes l'ADSL à 8 MO.

Les entreprises locales qui le souhaitent peuvent demander à bénéficier d'un lien d'accès direct à débit garanti symétrique à 8 MO. Pour cela, il faut faire une demande particulière à France Télécom.

Nouveauté également pour la télévision : la région Alsace est une région pilote pour la diffusion des émissions en numérique. Dès 2009 (la date exacte n'est pas encore connue), les émissions de télévision en analogique, émises depuis Nordheim vont être supprimées. Elles seront remplacées par des chaînes en numérique ; un adaptateur TNT (télévision numérique terrestre) sera alors nécessaire. Les chaînes allemandes sont déjà en numérique. Pour obtenir un résultat optimum, il suffira à l'avenir d'avoir deux antennes « râteaux » sur le toit (ou même sous le toit, cela fonctionne aussi très bien car Nordheim est tout proche) : l'une orientée vers Nordheim, l'autre vers Baden-Baden. Par la TNT il est possible de capter environ 25 chaînes gratuites auxquelles peuvent s'ajouter des bouquets de chaînes payantes.

Pour obtenir encore plus de chaînes de télévision, une antenne satellite est alors nécessaire. En pointant sur les satellites Astra par exemple, des centaines de chaînes du monde entier entreront dans votre salon.

Accueil des nouveaux concitoyens

L'équipe municipale de Stutzheim-Offenheim accueillera le samedi 10 janvier 2009 à 15h30 les nouveaux arrivants lors d'une galette des rois, en présence des représentants des associations locales.

Un renouveau pour notre jumelage avec Offenheim

La commune de Stutzheim-Offenheim est jumelée avec la commune d'Offenheim en Allemagne depuis le 21 mai 1989.

En 2008, une délégation de Stutzheim-Offenheim a été reçue par la municipalité d'Offenheim en Rhénanie.

Jumelage ... ou prise d'otages ?
(Le Bürgermeister Becker et nos 2 adjointes)

Le Maire Jean-Charles Lambert et le Bürgermeister Karl-Ludwig Becker

Le 20ème anniversaire de ce jumelage sera fêté, jour pour jour, le jeudi de l'Ascension 21 mai 2009. Une fête sera organisée pour tous les habitants de notre commune, en présence d'une forte délégation allemande.

Ce jour là seront également inaugurés officiellement le nouveau parking près de l'école, l'aménagement des berges de la Souffel et le nouveau toit de l'école élémentaire.

Après les discours officiels qui auront lieu dans la cour de l'école élémentaire vers 16h, toute la population sera invitée à rencontrer la délégation allemande pour renouer des contacts et faire vivre le jumelage.

En retour, les habitants de Stutzheim-Offenheim seront invités en Rhénanie dimanche 12 juillet 2009. Retenez ces dates ! Plus d'informations vous seront données ultérieurement.

Neuer Schwung in unserer Partnerschaft

Unser Ort ist seit dem 21. Mai 1989 mit der Gemeinde Offenheim in Rheinhessen verschwistert. Unsere deutschen Freunde haben eine Delegation aus Stutzheim-Offenheim zu einem angenehmen und interessanten Treffen in Offenheim und Bingen (Landesgartenschau) eingeladen.

Das 20. Jubiläum dieser Partnerschaft wird am 21 Mai 2009 (Christi Himmelfahrt) begangen werden. In Anwesenheit unserer deutschen Freunde soll groß gefeiert werden. Zu diesem Anlass werden auch der neue Parkplatz, der Suffelstaden und das neue Dach der Schule eingeweiht.

Nach dem offiziellen Akt im Schulhof sind unsere Mitbürger zu einem geselligen Treffen und zu Freibier eingeladen. Dadurch soll die Partnerschaft beseelt werden: alte Bande sollen neu belebt, neue Kontakten geknüpft werden. Im Gegenzug werden wir in Rheinhessen am 12. Juli zu Gast sein.

Partenariat avec Rugendorf (Bavière)

À l'usine de IREKS à Kulmbach

Une délégation municipale a été reçue à Rugendorf en Bavière, pour une visite culturelle et touristique. Après avoir visité IREKS, un site de production de levure de bière et de farine pour boulangeries à Kulmbach, la délégation s'est rendue dans l'immense château de Kronach.

Geselliges Treffen in Rugendorf.

Seit ein paar Jahren haben wir freundschaftliche Beziehungen mit Rugendorf in Bayern geknüpft. Eine Delegation aus Offenheim wurde im Juli in Oberfranken empfangen. Ein umfangreiches Programm erwartete sie: Besichtigung einer Tischlerei und des Großunternehmens Irex und Führung durch die Feste Kronach, eine imposante Burg.

Au château de Kronach

Alsace-Crète, une association de Stutzheim-Offenheim proche de la Crète…

M. Pervolarakis

Partenariat avec Kavousi (Crête Grèce)

Le 3 novembre 2008, la commune a eu le plaisir d'accueillir Michaelis Pervolarakis, le représentant de la commune de Kavousi en Crète, producteur d'olives et d'huile d'olives hautement appréciées par les membres de l'association Alsace-Crète. Après une visite de Stutzheim et d'Offenheim, petite réception à la mairie puis dégustation de tartes flambées dans un restaurant local.

Partnerschaft mit dem Dorf Kavousi aus Kreta.

Die Gemeinde hat den Oliven- und Ölproduzent Michalis Pervolarakis, Bürger aus Kavousi, im Rathaus empfangen. Michalis liefert den Mitgliedern des einheimischen Vereins Alsace-Crète das hochgeschätzte kretische Olivenöl.

Voici 12 ans que l'association Alsace-Crète fait partie du paysage culturel de la commune de Stutzheim – Offenheim : elle y a son siège ; son vice-président a été longtemps le Maire de la commune; l'actuel Maire et des conseillers sont membres de l'association ; 22 habitants de la commune en sont membres dont de nombreux ont déjà participé à des voyages d'Alsace-Crète accompagnés par Jean-Daniel Zeter ; et nombreuses sont les activités entreprises par Alsace-Crète à Stutzheim. Nous ne citerons que les trois dernières :

> le ciné-club qui diffuse tous les trois mois dans la salle du Petit-Pont un film grec sous-titré ; les deux derniers : « Zorba le Grec » et « Le pas suspendu de la cigogne » du célèbre cinéaste grec Théo Angelopoulos ;

> Le 9ème stage de danses crétoises qui a eu lieu à la Salle des Loisirs le 11 octobre 2008 ;

> La conférence du Dr Jacques Henry, cardiologue, sur le thème « Les Alsaciens et le régime crétois » qui a rassemblé plus de 160 personnes le 4 octobre à la Salle des Loisirs.

Mais grâce à cette association, la commune de Stutzheim-Offenheim entretient aussi des relations de proximité avec l'île de Crète : en 1997, a été signé un partenariat entre Stutzheim-Offenheim et le village crétois de Kavousi.

Parmi les autres activités organisées par cette association forte de ses 1036 membres dont le but essentiel est de faire connaître la Crète en Alsace : des réservations et conseils gratuits pour ses membres qui veulent séjourner en Crète sous forme de circuits classiques, de randonnées, des découvertes archéologiques mais aussi byzantines ou économiques ; un ou deux voyages de groupe par année ; des repas grecs, des expositions, des concerts (voir ci-dessous), la participation au Festival Strasbourg-Méditerranée, à la Quinzaine du cinéma grec de Strasbourg… .

Et en cette fin d'année, nous proposons aux futurs membres une offre exceptionnelle : toute personne qui adhèrera avant le 31.12.2008 (cotisation de 10 € à Alsace-Crète) se verra offrir une fiole de 30 cl d'huile d'olive crétoise dans la limite du stock disponible et pourra commander les produits qui seront livrés à Stutzheim-Offenheim fin mars-début avril 2009.

Les prochaines manifestations :

> Le 27 janvier 2009 à 20 h, salle du Petit-Pont, à Offenheim-Stutzheim : Ciné-Club avec le film Eleni de Angelopoulos

> Le 7 avril 2009 à 20h30, à l'église protestante Saint-Pierre le Vieux à Strasbourg : conférence « Les icônes crétoises » par Stavros Lazaris

Notre adresse : Alsace-Crète - 8 rue des Cigognes - 67000 Strasbourg ou 6 rue des Rosiers - 67370 Offenheim-Stutzheim
Tél : 03.88.32.82.90 ou 06.75.02.24.69
Mail : jcschwendi@wanadoo.fr ou president@alsace-crete.net
Notre site : www.alsace-crete.net

Le Président Jean-Claude SCHWENDEMANN

Des médailles du travail

Ont été proposés à la médaille d'honneur du travail :

Médaille d'argent

Hubert FINCK, Patrick LEMMEL, Eric PAPON, Serge SIMON

Médaille vermeil

Jacqueline APIOU, Yvonne APIOU, François HEITMANN, Marie-Line IMBS, Gabrielle KERMARREC, Catherine METZGER, Christian METZGER, Christian RICHARTH, Jean-Charles SANCHEZ

Médaille d'Or

Gérard ALARCON, Pierre CUSSET, Martine JEANNES, Martine LEMMEL, Daniel NOCK, Noël VOLLMER

Médaille Grand Or

Nicole HAEGEL, Joseph HOHWALD

Carnets rose, blanc, noces d'or, grands anniversaires, décès

Naissances

Mathieu FINCK, né le 30/12/2007
Rafaelle LOTH--EVANO, née le 08/01/2008
Lisa HIEGEL, née le 28/02/2008
Ilyan et Noam BELABBAS, nés le 4/04/2008
Thomas JARDINIER, né le 9/04/2008
Rose PY, née le 26/06/2008
Tom BELLEIL, né le 29/07/2008
Hector MAYER, né le 29/07/2008
Jules THORR, né le 9/08/2008
Corentin LEROUX, né le 19/09/2008

Voici les couples qui ont uni leurs destinées :

Christophe LARCHER et Marie-Laure BERNARD, le 28 juin 2008 à Stutzheim-Offenheim
Grégory CHAUDOUET et Marie FELTEN, le 12 juillet 2008 à Stutzheim-Offenheim
Frédéric ADLOFF et VEIT Myriam, le 25 juillet 2008 à Stutzheim-Offenheim
Julien FISCHER et Nathalie FENDER, le 26 juillet 2008 à Stutzheim-Offenheim
Pascal DEIANA et Christelle BASTIAN, le 8 août 2008 à Stutzheim-Offenheim
Emmanuel LERCH et Valérie GIRET, le 18 octobre 2008 à Stutzheim-Offenheim

Décès

Mlle Audrey LECLERC, décédée le 23/01/2008
Mme Joséphine CASPAR, décédée 2/02/2008
Mme Liliane HEITZ née FRITSCH, décédée le 7/12/2008

En mémoire de Liliane Heitz, ancienne conseillère municipale

Liliane Heitz nous a quittés le 7 décembre dernier à l'âge de 59 ans. Durant près d'un an, elle a lutté avec beaucoup de courage contre une maladie implacable dont elle espérait pouvoir guérir jusqu'au dernier moment. Une grande foule d'amis et de connaissances est venue assister à ses funérailles célébrées en l'église de Stutzheim.

Liliane Fritsch est née en 1949 à Ciron dans le département de l'Indre. En effet, après la guerre, ses parents ont quitté leur village de Rangen dans l'Arrière-Kochersberg pour acquérir, dans le Limousin, une importante exploitation agricole consacrée à l'élevage. En 1956, la famille Fritsch est revenue à Rangen pour reprendre la ferme familiale. Pendant et après ses années de collège, Liliane fit la dure expérience des travaux de la ferme et des champs.

Un beau jour de l'été 1976, Liliane s'est mariée avec Pierre Heitz, exploitant agricole à Offenheim. Alors aide-soignante au Pavillon Laennec à l'Hôpital Civil de Strasbourg et bientôt maman de Fabien et de d'Aurélie, elle finit par aussi épouser l'agriculture. Dans leur ferme, la récolte du tabac devint, chaque année, un événement exceptionnel dont beaucoup de jeunes gardent le souvenir mémorable d'un mélange de travail et de colonie de vacances.

En 1983, Liliane Heitz fut élue au Conseil municipal lors du premier mandat du maire Jean-Daniel Zeter. Dans le même temps, portant toujours le souci des malades, elle s'est investie avec dévouement dans l'Association des donneurs de sang ; ses amis n'oublient pas son sourire, ni la « soupe aux pois cassés » tellement appréciée.

Au nom de la population, nous présentons à Pierre et à ses enfants nos sincères condoléances et nos sentiments d'amitié.

Les Grands Anniversaires

Monsieur Marcel HEITMANN, né le 18/03/1928, 80 ans
Madame Michelle RICHTER, née PERRIER, le 12/04/1928, 80 ans
Monsieur Jean-Paul GROSSHOLTZ, né le 13/04/1928, 80 ans
Madame Thieu DUONG, née le 23/06/1928, 80 ans
Monsieur Lucien WIEDEMANN, né le 02/07/1928, 80 ans
Madame Denise WURM, née WEISS, le 30/07/1928, 80 ans
Madame Georgette ENGELDINGER, née GENTNER, le 4/11/1928, 80 ans
Madame Lucie ZETER, née SCHMITT, le 28/07/1923, 85 ans
Madame Lucie TRIEBEL, née RISCH, le 9/12/1923, 85 ans
Madame Mariette CULLY, née le 17/06/1918, 90 ans

Noces d'Or

Les époux :
René SIEGWALD et Marie Cécile CHRIST

Thierry DEBES, un enfant de Stutzheim-Offenheim

A Ajaccio, le gardien de but s'appelle Thierry DEBES. Arrivé en Corse durant l'été 2007, l'enfant de Stutzheim est titulaire du poste dans une équipe qui a réussi un joli début de saison. Il entame sa douzième saison professionnelle, de Strasbourg à Ajaccio, en passant par Guingamp et Grenoble. Il a rencontré le Racing Club de Strasbourg en ligue 2 en octobre 2008 lors du match aller. (Article paru dans Alsace Foot - LAFA - 22/10/08)

Nos cimetières

Il existe trois cimetières dans notre commune : les deux anciens cimetières, celui d'Offenheim derrière l'église, et l'ancien cimetière de Stutzheim rue du Puits et le nouveau cimetière de Stutzheim-Offenheim situé à côté de l'ancien cimetière de Stutzheim.
Le conseil municipal a voté en 2008 la possibilité d'obtenir des concessions pour une durée de quinze ou de trente ans. Une étude pour la pose d'un columbarium dans le nouveau cimetière de Stutzheim-Offenheim est en cours.

Les nouveaux tarifs des concessions sont les suivants :

15 ans		30 ans	
simple 2 m²	110 €	simple 2 m²	200 €
double 4 m²	330 €	double 4 m²	600 €
Tombe pour urne	60 €	Tombe pour urne	100 €

Un effort partagé, le fleurissement de la commune

La municipalité tient à remercier les concitoyens qui par leur effort de fleurissement embellissent la commune.

Un grand remerciement aussi à tous ceux qui soignent et arrosent les fleurs en été, comme à ceux qui décorent leur maison en hiver, plus particulièrement avant Noël.

Durant l'été 2008, des jardinières et des pots de fleurs en terre cuite ont été utilisés pour agrémenter avec un décor minéral, les pieds de certains arbres autour desquels la végétation ne pousse pas, dans la traversée de Stutzheim.

La municipalité poursuivra en 2009 sa politique de fleurissement par l'aménagement paysager aux abords des bâtiments publics et des voies publiques. Elle encourage la population à embellir l'image de la commune en apportant une touche florale - même minime - qui agira directement sur le cadre de vie de tous. Cette implication collective pourrait aussi s'accompagner d'une volonté d'amélioration et de respect de l'environnement qui s'inscrit dans une dynamique de développement durable.

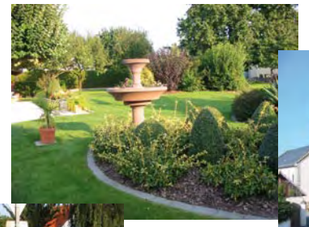

Informations Administratives

Démarches administratives

Pour obtenir des papiers d'identité, passeports, autorisations de sortie du territoire pour des enfants mineurs, …. autorisations de travaux, demandes de permis de construire etc..., veuillez vous y prendre suffisamment à l'avance, en vous rendant à la mairie aux heures d'ouverture.

A partir de 2009, vous pourrez également consulter ou commander des documents administratifs à partir du nouveau site communal à l'adresse suivante : http://www.stutzheim-offenheim.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

Lundi - Montag	16 à 19h
Mercredi - Mittwoch	9 à 11h
Vendredi - Freitag	16 à 18h

Téléphone : 03 88 69 61 01
Télécopie : 03 88 69 86 56
E-mail: mairie.stutz.offenheim@wanadoo.fr
Permanence de Monsieur le Maire ou des adjoints : le samedi sur rendez-vous.
ATTENTION ! Les 24 et 31 décembre 2008 la permanence de la mairie aura lieu de 9 à 11 heures.

Passage du Ramoneur

2 fois par an
Entreprise Roland FISCHER
8, rue du Jardin des Faisans
67330 BOUXWILLER
Tél: 03 88 70 76 74

Déchetteries Intercommunales

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes du Kochersberg. Pour le contrôle, merci d'apposer votre pastille autocollante sur le pare-brise.

Déchetterie de Dossenheim-Kochersberg

Lundi :	14h à 18h
Mercredi :	14h à 18h
Vendredi :	14h à 18h
Samedi:	9h à 12h et 14h à 18h

Déchetterie de Pfulgriesheim

Mardi :	14h à 18h
Mercredi :	14h à 18h
Jeudi :	14h à 18h
Samedi :	9h à 12h et 14h à 18h

Trésorerie de Truchtersheim

10, rue des Faisans
B.P .6
67370 TRUCHTERSHEIM
Tél : 03 88 69 60 58
Fax : 03 88 69 75 94
Heures d'ouverture :
Lundi à Jeudi : 8h30 à 12 h - 13h30 à 16 h
Vendredi matin : 8h à 12 h
Fermé vendredi après-midi

Nouveau site Internet

Un nouveau site officiel …. et deux adresses :
www.stutzheim-offenheim.fr
ou bien : www.stutzheim-offenheim.eu

Autorisation de figurer sur le site Internet de la commune

Toutes les entreprises ou sociétés dont le siège est à Stutzheim-Offenheim peuvent figurer sur le site officiel de Stutzheim-Offenheim.

Les entreprises locales qui souhaiteraient y figurer, dans la rubrique « VIE ECONOMIQUE », sont invitées à en faire la demande à la mairie ou par courriel à :
mairie.secretariat@stutzheim-offenheim.fr

Elections européennes

En 2009 auront lieu les élections européennes, prévues le dimanche 7 juin 2009.

Le parlement européen est l'expression vivante de la démocratie de l'Union européenne. Il fêtera ses trente ans de suffrage direct lors de son renouvellement en juin 2009.

En élisant les députés européens qui vous représentent, vous défendez vos intérêts et décidez du visage de l'Europe.

Le Parlement européen est élu tous les 5 ans, au suffrage universel direct, à la proportionnelle par scrutin de liste, à un seul tour, sans panachage.

Nouveauté en 2009 : la France élira 72 députés répartis dans huit circonscriptions, l'Alsace avec quatre autres Régions constituera la circonscription EST.

Tout citoyen de l'Union européenne a le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen dans l'Etat membre où il réside.

Les inscriptions sur les listes électorales seront recevables au plus tard le 31 décembre 2008 en mairie, aux heures de permanence. Elles concernent les nouveaux arrivants et les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne. Les jeunes qui atteignent leur majorité avant le 28 février 2009 y sont inscrits d'office.

Infos utiles

Pompiers

En cas de besoin, pour appeler le centre de secours de Truchtersheim, il faut composer le **18**.

La municipalité tient à conserver une section locale active de sapeurs-pompiers à Stutzheim-Offenheim. Pour cela, il a fallu trouver un nouveau sapeur-pompier gradé. C'est l'adjudant-chef Jean-Luc Lossel qui en a pris le commandement, lors d'une cérémonie de passation des pouvoirs qui a eu lieu samedi 6 décembre, en présence du lieutenant Rémy Percq, chef de l'unité territoriale de Truchtersheim.

La municipalité remercie tous les pompiers bénévoles de leur implication dans la section locale.

APPEL A CANDIDATURE : nous avons aussi besoin de jeunes qui souhaiteraient s'engager auprès des pompiers locaux. Ils bénéficieront d'une formation avant de porter l'uniforme des pompiers.

Gendarmerie

Vous pouvez signaler vos périodes d'absences à la gendarmerie de Truchtersheim qui organisera des rondes de surveillance. En cas d'urgence, composer le **17**.

Vie Pratique

Du neuf dans les transports

Circulation et stationnement

Un arrêté municipal réglemente la circulation sur le nouveau parking et à proximité des écoles et des salles communales. Une « zone 30 » a été instaurée sur le parking afin de permettre la circulation sécurisée des automobilistes, des deux roues et des piétons. La circulation au-delà des barrières est interdite, sauf aux véhicules autorisés.

Le stationnement des poids lourds y est interdit.

Le matin et lors des sorties de classe, les parents sont priés d'utiliser le parking comme un « arrêt minute » et d'occuper les places centrales pour éviter de faire marche arrière.

Bus inter-urbains

Pour se rendre à Strasbourg, les bus du réseau 67 offrent une trentaine d'aller-retour par jour depuis Offenheim et Stutzheim. Depuis la mise en place du nouveau zonage des lignes, le prix du trajet simple acheté par carnet de dix tickets a baissé.

Il ne coûte plus que 1,20 € et le combiné avec trajet urbain 1,60 €. C'est bien moins cher que l'essence et les places de parking. Profitez-en !

Depuis septembre 2008, chaque arrêt de bus en direction de Strasbourg est équipé d'un abri. Les usagers disposent de quatre arrêts de bus à destination de Strasbourg dans la commune.

L'année 2009 sera marquée par la mise en place progressive d'un nouveau schéma directeur des transports publics ainsi que des transports scolaires dans le Bas-Rhin. Il est prévu que l'actuelle ligne 203 soit remplacée par la future ligne 220. Les usagers peuvent consulter les horaires des lignes de transport sur le site internet du Conseil Général : www.cg67.fr.

Echos des écoles

Ecoles qui chantent.

En juin 2008, tous les enfants ont participé à une magnifique manifestation « Ecoles qui chantent ».

Retraite de Madame Rollet.

Après plusieurs années d'enseignement auprès des enfants de notre commune, Madame ROLLET professeur des écoles, très appréciée par tous les enfants et leurs parents, a fait valoir ses droits à la retraite. La municipalité et les parents d'élèves l'ont remerciée de son engagement professionnel, lors d'une manifestation de sympathie qui a eu lieu en fin d'année scolaire.

Nouveaux horaires à l'école

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2008, à la suite d'une décision gouvernementale, il n'y a plus de cours les samedis matins. D'autre part, certains élèves en difficulté bénéficient d'une heure de soutien deux fois par semaine, de 16h 30 à 17h 30.

Pour plus de renseignements, un guide pratique des parents est disponible à l'école.

Beaucoup de changements cette année à l'école du Petit Pont

CP et CE1 en classe découverte à Plaine

Depuis quelques années, le ballet des enseignants rythme les rentrées de notre école, et cette année n'y échappe pas. En effet , trois nouvelles enseignantes sont arrivées : Mme Carole LAMBERT, en remplacement de Mme ROLLET , qui vient de prendre une retraite bien méritée , Mmes Brigitte HUCK et Josiane HAGER, en remplacement de M. BOURGART, qui, n'étant pas titulaire, a dû changer de poste.

Au cours de l'année passée, tous les enfants sont partis en classe de découverte : voyage à Paris (CM2)ou classes vertes dans les Vosges (Plaine pour les plus jeunes et La Bresse pour les autres).

Nous avons eu le plaisir de retrouver les parents pour notre marché de Noël, ainsi que pour des moments plus sportifs : piscine, patinoire et cross en fin d'année, qui s'est déroulé dans une bonne humeur générale, quelques parents s'étant même alignés pour une compétition bon enfant.

Nous accueillons cette année 129 enfants répartis comme suit :

22 CP avec Mme GALIANO
27 CE1 avec Mme SCHEUER
7 CE1 et 18 CE2 avec Mme Carole LAMBERT
5 CE2 et 20 CM1 avec Mme Maryse LAMBERT
30 CM2 avec Mme HUCK, qui travaille à mi-temps avec Mme HAGER, celle-ci prenant la classe des CP le lundi (décharge de la directrice).

Mme PODEVIN, notre intervenante en allemand, assure les cours (1h30 par semaine pour chaque niveau) pour les classes de CE2 et CM1, et Marlène LOTZ les cours de religion pour toutes les classes.

Les changements ne s'arrêtent pas là, puisqu' à la rentrée, la semaine scolaire est passée à quatre jours, et certains enfants bénéficient, dans le cadre des heures récupérées, d'aide après le temps scolaire, soit 1 heure deux jours par semaine, aide proposée par les enseignants. Les programmes ont été revus également, avec quelques matières en plus : allemand au CP, histoire de l'art dans tous les niveaux.

Ce changement important n'est pas sans incidence sur le fonctionnement de l'école, puisqu'il nous prive des samedis qui permettaient de mettre en place, non seulement des temps de réunion avec les parents, mais aussi les moments de rencontre et de convivialité qui accompagnaient les petites fêtes sur l'année : marché de Noël, Ecoles qui chantent, fête de fin d'année… Nous ne savons pas encore comment pallier ce manque et avons décidé à regret, pour cette année, de faire l'impasse sur le marché de Noël, le temps de trouver nos repères dans toutes ces nouveautés.

Nous avons beaucoup de projets (sorties culturelles dans le cadre de notre nouveau projet d'école : château du Haut Koenigsbourg, visites au Musée d'Art Moderne, spectacles au Centre culturel de Vendenheim, concerts au Philharmonique de Strasbourg ; animations sportives : cours d'escrime, patinoire et concours de l'Ecole la plus sportive) et espérons qu'ils aboutiront malgré les nouvelles contraintes d'un emploi du temps rétréci, mais bien rempli !

Nous espérons que tous, petits et grands, passeront une agréable nouvelle année dans notre école et nous adressons à tous nos souhaits les meilleurs pour 2009.

L'équipe enseignante du « Petit pont »

L'école maternelle

Près d'une cinquantaine d'enfants fréquente cette année l'Ecole Maternelle.

Madame MACINOT a en charge 12 Petits et 15 Moyens.

Quant aux Grands, au nombre de 22, ils ont pour enseignante Madame LETT.

Les enfants, comme les enseignantes peuvent toujours compter sur le professionnalisme et le dévouement de Mesdames Mikolajczak et Pizzulo.

2008 a surtout été l'année de la mise en place des nouveaux programmes de l'Ecole Primaire et du changement de la semaine scolaire.

Désormais les enfants n'ont plus classe le samedi matin.

Le volume horaire des enseignantes restant quant à lui inchangé, la mise en place de l'Aide Personnalisée, pour certains élèves, se fait à raison de deux heures par semaine après le temps scolaire.

Cette modification de la semaine scolaire a des répercussions sur le fonctionnement de l'école : l'une d'elles est que le traditionnel marché de Noël des écoles du Petit Pont n'aura pas lieu cette année.

2009 marque le lancement du nouveau projet d'école, orienté, pour les trois prochaines années, vers le développement de la culture humaniste.

C'est pourquoi, les élèves de l'école maternelle se rendront à l'exposition « For Arp, art is Arp », au musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, pour amorcer cette découverte du patrimoine artistique et culturel.

Une année 2009 qui sera donc axée, pour les enfants de l'école maternelle sur l'humanisme. Espérons que 2009 soit pour tous une belle année.

Excellente année à tous.

L'équipe de l'école maternelle

La page sociale

Notre commune, en liaison avec la communauté de communes du Kochersberg, a mis en place un service de portage de repas à domicile livrés par l'ABRAPA, destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a développé :

- Une structure de coordination gérontologique afin de proposer aux seniors des projets de vie adaptés à leurs souhaits et leurs situations : Espace d'Accueil Seniors – ESPAS

Contact : Mme Catherine EGGEMANN - ESPAS - 12 allée des Alliés à Molsheim. Tél : 03 88 04 97 92.

- Une unité territoriale d'action médico-sociale – UTAMS - qui coordonne les différentes interventions des assistants sociaux polyvalents auprès de la population dans le domaine de la protection maternelle et infantile, de l'enfance, de l'insertion professionnelle et du logement.

Contact : Mme Sylvia Martin à Truchtersheim. Tél : 03 88 69 66 00

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié se réunit à la salle de la Souffel tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois.

Activités : jeux de cartes, lire, discuter ou travaux manuels.

S'adresser à Marie WECHSELGAERTNER

Tél : 03 88 69 62 20

Le traditionnel repas de Noël pour les aînés de notre commune a eu lieu dimanche 14 décembre 2008 à midi. Après la messe célébrée par le Père Mengus dans la belle église rénovée d'Offenheim, les anciens de la commune se sont retrouvés dans une ambiance quasi familiale, autour d'un excellent repas. Les enfants de l'école de musique dirigée par monsieur Lorentz ont joués quelques chants de Noël fortement appréciés de tous.